

# Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

*La Pensée et les Hommes*

*Quand l'Allemagne capitulait*

*De la résistance et  
un court séjour au maquis*

*Paul-François RYZIGER*

*Dossier n° 2016 - 006*

## *La Pensée et les Hommes*

Émissions de philosophie et de morale laïque  
pour la radio et la télévision – Publications

### **Fondateurs (1954)**

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

### **Comité exécutif**

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,  
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

### **Rubriques**

Publications – Radio – Télévision

### **Publications – Abonnements**

Christiane LOIR

02 650 35 90 – [christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

### **Secrétariat**

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)

### **Adresse centrale**

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

## *La Pensée et les Hommes*

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **Connaissez-vous nos publications ?**

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

### **Comment s'abonner à nos publications ?**

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

**Pour en savoir plus, visitez notre site Internet**

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013  
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*

n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*

n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*

n° 100 – *La laïcité : une mouvance plurielle*



# De la résistance et un court séjour au maquis

Paul-François RYZIGER

Mes parents s'étaient fixés à Aix-en-Provence après la défaite de 1940. Nous étions partis de la région parisienne et, après une cavalcade devant les Allemands, nous étions arrivés à Pau où j'ai passé la première partie de mon baccalauréat à une session spéciale, car je n'étais pas le seul à n'avoir pu se présenter à une session dans son Académie d'origine. Quelques mois après, ils se sont fixés à Aix-en-Provence où après une année de scolarité au lycée, j'ai passé mon baccalauréat : à l'époque, on pouvait présenter une double mention mathématiques élémentaires et philosophie.

À la suite de mon baccalauréat, j'ai entamé une licence en droit.

Pendant que j'étais étudiant, j'avais fait la connaissance du fils d'un professeur de la Faculté de Lettres, un jeune lieutenant de réserve d'aviation. Celui-ci avait formé une petite section destinée à entreprendre des actions contre les Allemands au moment où les Américains et les Anglais seraient en mesure d'entamer des actions majeures. Il avait réussi, avec deux carabines de foire, à nous apprendre à faire un tir à peu près droit !

Notre ami était en relation avec Londres grâce à un radio parachuté en France. On lui avait promis de nous parachuter les armes nécessaires un peu avant l'action principale. Au moment du débarquement, alors que le parachutage aurait dû avoir lieu, on nous a appris qu'il ne serait pas accompli. Il est arrivé un message, dont j'ai oublié le nom, admettons que le débarquement avait été annoncé par un message tel que « les pommes tomberont » et que notre message malencontreux avait été annoncé, (mais j'invente) que nous avons reçu le message « les pommes ne tomberont pas ».

On nous conseillait de rejoindre un maquis au nord de Toulon. Nous ne fûmes que huit à nous conformer à ce conseil. Le jour fixé pour notre départ, les Allemands avaient procédé à quelques exécutions, sur un terrain proche du Tholonet, une localité qu'il fallait traverser pour rejoindre notre destination. Tout le monde craignait que le passage près

du lieu où le massacre avait eu lieu ne fût dangereux. On nous conseilla de nous faire accompagner par des jeunes femmes portant un brassard de la Croix Rouge. Quatre jeunes infirmières consentirent à nous accompagner jusqu'au Tholonet. Notre trajet en deux étapes, car il s'agissait d'un trajet à pieds, se fit sans incident. L'arrivée se fit finalement sans encombre et le contact qu'on nous avait donné nous mena à un lieu où se trouvait le chef du maquis. C'était un ancien chef de bataillon de l'infanterie coloniale qui avait pris sa retraite deux ou trois ans auparavant. Il nous accueillit très aimablement et nous donna des responsabilités dans plusieurs sections.

Je ne détaillerai pas les activités de notre « maquis ». Disons que, par exemple, nous avons détruit une ou deux voitures appartenant à l'armée allemande (en prenant soin que nos actions ne soient pas trop proches du village près duquel nous opérons). Nous avons recueilli des aviateurs américains dont l'avion avait été abattu et qui avaient pu sauter à temps ; nous avons fait prisonniers un jour quatre soldats allemands qui s'étaient aventurés un peu loin dans nos lignes, etc.

Le jour où nous avons ainsi fait nos quatre prisonniers, nous venions de déjeuner et sur le point de la nourriture nous n'avions aucun problème, les paysans du coin nous ravitaillaient très aimablement et courageusement. Il restait pas mal de nourriture non consommée dans les casseroles, et étant donné l'heure, je dis qu'il faudrait donner à manger à nos prisonniers. Un de nos « combattants » dit qu'il faudrait les faire manger dans les gamelles où nous avons mangé. Comme je m'opposais à ce procédé antihygiénique, notre combattant se précipita sur moi, mit sa mitrailleuse sur mon ventre et me dit : « J'ai déjà tué un officier en 1940, j'exécuterai bien aujourd'hui encore quelqu'un qui me contredit ». Voyant la tournure que prenaient les événements, un des hommes d'une autre section se précipita et se mit courageusement entre nous. Il réussit à calmer l'excité qui se trouvait être un *docker* de Marseille. Cet heureux intervenant était, le croirait-on, un bénédictin qui combattait avec nous. J'ai cherché à le revoir après la guerre, à l'occasion d'une vente de charité qui avait lieu à l'église Sainte-Odile et qui était organisée par son ordre, mais il n'était pas là.

Si je raconte cet incident, c'est pour éclairer un peu ce qui va suivre ci-dessous.

Aix-en-Provence a été libéré par des Américains, je crois<sup>1</sup>. Après sa libération, Aix-en-Provence présentait une apparence curieuse. D'anciens

---

<sup>1</sup> Pour mémoire, je rappelle qu'un débarquement de troupes alliées – mais essentiellement françaises – eu lieu dans le Midi, vers Toulon ; les troupes gagnèrent

Vichystes se faisaient passer pour des résistants. À la mairie, on avait installé une sorte de salon de coiffure on l'on tondait les femmes qu'on soupçonnait d'avoir eu des relations sexuelles avec des militaires allemands.

En dehors de ce climat délétère, on me fit rapidement savoir qu'une unité voulant rejoindre l'armée française se formait dans un local qui était celui d'un établissement scolaire. La tête de cette unité n'était plus notre sympathique chef de bataillon du maquis, mais un officier d'active qui bien entendu n'avait plus eu d'activité en cette qualité pendant toute l'occupation. Cet officier était, me semble t-il, un chef d'escadron qui avait dû servir à Saint Cyr qui s'était reconstituée après la défaite à Aix-en-Provence. Il était très désagréable : les Allemands auraient dit qu'il était *hoch nàsich*. Il ne faisait connaître ses intentions qu'aux quelques officiers qui l'avaient rejoint et prenait de très haut toutes les questions posées par des hommes qui devaient devenir de simples soldats. À titre d'exemple, quelqu'un lui dit qu'il avait rencontré un ancien magasinier de Saint Cyr qui lui avait dit qu'il existait un stock d'uniformes pouvant servir à habiller le bataillon qu'il formait. Il lui dit : « Allez vous déguiser si cela vous amuse ! » Après deux jours passés dans cette atmosphère, j'ai décidé que je ne voulais pas combattre avec, disons, cet « individu ».

Je ne sais pas si ce bataillon a jamais été formé et a pu être intégré dans l'armée. Le général de Lattre de Tassigny<sup>2</sup>, qui est très indulgent dans son livre<sup>3</sup> pour ce genre de bataillons qu'il considère comme des FFI<sup>4</sup>, ne parle pas d'une unité formée à Aix-en-Provence.

Parmi les unités qu'il cite, une m'a frappé : il s'agit d'une unité formée au lycée Janson de Sailly, que je connais bien puisque j'y étais élève de la septième jusqu'à la seconde quand j'ai quitté le lycée, mes parents, craignant que des bombardements aient lieu sur Paris, s'étaient installés à Vaucresson, d'où je partais tous les jours à bicyclette pour aller au petit lycée existant à Saint-Cloud (les jours de trop grand froid mon père me conduisait en voiture). Le bataillon qui a été formé ainsi a réellement combattu, il a en particulier été employé pour renforcer – autant qu'il le pouvait – les forces de la deuxième DB (division blindée) qui combattaient

---

Marseille plus rapidement qu'on ne le pensait et Aix-en-Provence fut libérée.

<sup>2</sup> Jean de LATTRE DE TASSIGNY est un général d'armée et maréchal de France, né le 2 février 1889 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) et mort le 11 janvier 1952 à Neuilly-sur-Seine.

<sup>3</sup> Jean de LATTRE DE TASSIGNY, *La Première Armée française*, (deuxième édition), Paris, Presses de la Cité, 1991.

<sup>4</sup> FFI signifie Forces françaises de l'intérieur, ce nom fut donné en 1944 à l'ensemble des mouvements partisans intérieurs en France

à Strasbourg. Un de mes amis d'enfance a combattu avec ce bataillon et y a perdu un bras.

Déçu par ce que j'avais constaté dans ce bataillon « en formation », et voulant cependant faire quelque chose pour aider, si je le pouvais, j'ai été comblé par la chance ; deux ou trois jours après, alors que je me trouvais Place des Prêcheurs, près du Palais de Justice, (où j'étais venu avec un camarade voir si les audiences avaient repris), nous fûmes abordés par un militaire que je pris pour un sous-lieutenant, mais qui n'était qu'un aspirant. Il nous dit : « Jeunes gens, voulez-vous vous engager et connaissez vous des garçons de votre âge qui voudraient le faire également ? » Avec la conversation qui s'engagea, il nous dit qu'il relevait d'une unité d'artillerie qui appartenait à une division blindée. Je lui dis que je souhaitais m'engager dans une unité de chars. Il s'employa à me persuader que le régiment d'artillerie auquel il appartenait, était un régiment relevant de la cinquième division blindée et que son matériel était composé de canons de 105 dont les affûts étaient motorisés et se trouvaient sur des affûts chenillés comme ceux des chars. La seule différence était qu'il n'y avait pas de cuirasse ni de tourelle sur les canons chenillés<sup>5</sup>.

En réalité, le travail qu'accomplissait ce militaire se situait dans le cadre de ce que le général de Lattre de Tassigny a baptisé l'amalgame. Celui-ci savait que les unités de la première armée française étaient composées pour partie par des unités de soldats venant des colonies de l'Afrique noire dont de nombreux « indigènes » (pour prendre la terminologie de l'époque) et que l'on ne pourrait les exposer à la rigueur du climat probable pendant l'hiver dans l'Est de la France. C'est pourquoi d'une part il essayait de faire mettre sur pied des unités dont la formation serait faite par des cadres de l'armée, et d'autre part il tâchait d'obtenir l'adhésion de citoyens qui étaient sans appartenance politique trop marquée. Il craignait que les unités formées de groupes présentent quelques difficultés pour leur intégration dans l'armée<sup>6</sup>.

Le militaire, auquel j'avais donné finalement mon accord, me demanda de tâcher d'amener des camarades si j'en trouvais dans les mêmes dispositions que moi, il me fixa un rendez-vous pour le lendemain dans un des cafés du cours Mirabeau.

---

<sup>5</sup> Je précise que les canons étaient des canons de 105. Le tube était bloqué par la plateforme de telle sorte qu'avec ces obusiers on ne pouvait faire que du tir direct ; bien souvent pendant la campagne, pour faire du tir courbe, on abattait des arbres et on faisait monter l'obusier sur le socle ainsi créé.

<sup>6</sup> Voir sur ce point le livre du général de Lattre précité.



### *De la résistance et un court séjour au maquis*

Le lendemain, fidèle à son rendez-vous, j'amenai avec moi cinq camarades qui venaient du maquis comme moi. Il nous embarqua dans une camionnette dont il disposait et nous amena à Pont-Royal, une localité à une cinquantaine de kilomètres d'Aix, où se trouvait l'état-major de l'unité à laquelle appartenait le deuxième groupe du régiment d'artillerie d'Afrique (2/62/R.A.A) – il s'agissait d'un régiment formé en Tunisie, le premier groupe était basé à Tunis, le deuxième auquel j'appartenais était basé sur Bizerte. Arrivés là, on nous fit passer un rapide examen médical et on nous amena au bureau de la batterie état-major qui était l'unité qui s'occupait de toute l'administration du groupe. L'adjudant nous interrogea un à un et nous fit signer un engagement pour la durée de la guerre. J'eus, à l'occasion de l'entretien avec lui, une petite algarade. Il me demanda mon métier, je lui répondis logiquement « étudiant ». J'étais encore au cours de mes études. Il me demanda : « Avez-vous le certificat d'études primaires ? » Je lui répondis : « non ». Il me dit : « Vous vous moquez de moi, vous venez de me dire que vous étiez étudiant et vous n'avez pas le certificat d'études ». Je lui expliquai que, quand on entrait un septième dans un lycée, on pouvait passer à la fin de l'année en sixième en passant un examen de passage qui n'avait rien à voir avec le certificat d'études. Un officier qui était là lui confirma ce que je venais de dire. Après avoir signé notre engagement on nous donna des uniformes (pour cette unité ce n'était pas un déguisement !).

On nous affecta provisoirement à des unités. Il était temps !

Le lendemain, le 2/62/R.A.A recevait un ordre de mouvement et nous partîmes : les canons partirent par le rail, les autres moyens de transport partirent pas la route. Nous arrivâmes au bout de trois jours dans l'Est de la France, la batterie d'état-major s'arrêta à Vesoul. Nous restâmes une dizaine de jours dans cette localité qui est actuellement une sous-préfecture. Au cours de cette période, on nous donna une instruction susceptible d'être utile ultérieurement. On ne nous fit pas faire du maniement d'armes, mais on m'apprit par exemple à manier un télémètre et un goniomètre-boussole. Le premier des instruments pouvait servir à mesurer des distances en vue d'un réglage de tir, le second à mettre les pièces en direction.

Après nos dix jours d'instruction, je fus affecté à l'équipe d'observation, du groupe qui était à la disposition du chef du groupe d'observation un capitaine officier de réserve sorti de l'École centrale et qui parlait, comme moi, couramment l'anglais ce qui fut utile au cours de la campagne pour des relations avec des unités américaines avec lesquelles notre groupe fit parfois des tirs groupés.

À ce moment là, le groupe fit à nouveau mouvement, cette fois-ci vers le Haut du Tô't : ce sera la première position dans les Vosges. Indépendamment de la batterie état-major, il y avait six batteries qui prirent position de nuit et ne pratiquèrent à l'accrochage du tir qu'une pièce par batterie afin de ne pas attirer trop l'attention des Allemands. Après vingt-quatre heures, vers six heures du matin, j'entendis un cri : « Envoyez casse-croûte ». Je fus étonné du fait que l'on offre un casse-croûte aux soldats. En réalité, c'était un commandement pour l'envoi du premier tir qui fut envoyé par le groupe pour ouvrir la campagne. C'était le nom donné à ce premier groupe.

Après ce premier tir, le groupe reçut la mission d'appuyer le premier groupe de Tabors marocains. Or cette unité formée « d'hommes » provenant de la montagne marocaine, débarquée dans le Midi de la France, avait contribué à la libération de la Corse, puis avait été amenée sur le continent. Ce groupe avait monté à pieds, toute la botte de l'Italie, ses mortiers, ses *bazookas* et ses mitrailleuses étant portés par des mules. Il était arrivé ainsi dans les environs de Colmar où nous l'avons rejoint dans le petit village d'Hachimette. Nous l'avons ainsi appuyé par un temps épouvantable puis glaciale, dans les Vosges (beaucoup de neige était tombée et nous avons subi, pendant l'hiver, des températures de moins sept à moins dix degrés). Au dessus du village d'Hachimette se trouvait un groupe de plusieurs maisons où nous fumes abrités certains jours. Un jour, un paysan me proposa, vers dix-sept heures, de prendre un verre de *Schnaps*. Compte tenu du temps et de la température, j'acceptai bien que, généralement, je ne boive pas d'alcool. Mon hôte me fit entrer dans une grande pièce qui devait lui servir à la fois de pièce de séjour et de salle à manger. J'entrai dans cette pièce et vis sur la cheminée la photographie d'un Allemand en uniforme. Le maître de maison perçut mon recul et il me dit en montrant la photographie : « Mein sohn » (mon fils). Je réalisai alors que les régions des Vosges, de l'Alsace et de la Lorraine qui avaient été annexées après la défaite de 1870, puis libérée par le Traité de Versailles, avaient été à nouveau annexées après la défaite de 1940 sans aucune négociation et par la seule décision d'Hitler, les ressortissants de ces provinces devinrent purement et simplement Allemands. Cette fois-ci, il n'y avait pas d'échappatoire pour les Français, contrairement à ce qui avait été prévu par le Traité de Francfort<sup>7</sup>. Les Allemands incorporèrent d'office les jeunes gens en état

---

<sup>7</sup> Le traité de Francfort de 1871 avait prévu la possibilité pour les Français de conserver la nationalité française à condition d'émigrer en France ou en Algérie. (On a souvent dit que la population algérienne dite de « pieds-noirs », provenait d'une émigration d'Alsaciens. Contrairement à ce que l'on a cru longtemps, une étude récente

d'âge dans l'armée allemande, voire dans les unités allemandes. Ils furent incorporés dans l'armée allemande, ils furent assimilés au fils des autres citoyens Allemands. Un certain nombre des conscrits, quelle qu'en fût l'origine, étaient incorporés dans des unités SS, le nombre de ceux-ci, petit à l'origine, augmenta au fur et à mesure des années et on estime qu'à la fin de la guerre trente pour cent des unités SS étaient composés de jeunes du contingent. On se souvient de la légion nazie qui procéda à un massacre à Oradour-sur-Glane. Après la guerre, un certain nombre de membres de cette unité ayant été capturés, des poursuites furent engagées devant une juridiction française, des condamnations à mort furent prononcées. Parmi les condamnés à mort se trouvait de jeunes ressortissants des provinces annexées. Après la guerre, ces jeunes gens condamnés à mort furent grâciés sur l'intervention de Robert Schuman<sup>8</sup>.

Notre première campagne dans les Vosges nous amena aux environs du grand Faudet, lieu qui restait dans beaucoup de mémoires, car c'était un lieu où l'on s'était considérablement battu pendant la guerre 1914-1918. L'histoire se renouvelle donc !

Au grand Faudet, il y avait une tour. Le capitaine Guibert pensait y établir l'observatoire du groupe. Un obus des Allemands détruisit la tour, nous montâmes cependant au grand Faudet, car de là on avait, même sans la tour, une vue sur toute la vallée.

Je passe maintenant sur les combats qui se déroulèrent dans les environs de Colmar pour chasser les Allemands de la « poche » et qui furent livrés par les Français et les Américains. À ces combats se rattachent les combats dans les Vosges. Ce fut un des *combatcommands* de la cinquième DB qui entra le premier dans la ville<sup>9</sup>.

---

a montré que seulement dix pour cent de cette population provenait de l'émigration des départements annexés par l'Allemagne.

<sup>8</sup> Robert SCHUMAN, né le 29 juin 1886 à Luxembourg et mort le 4 septembre 1963 à Scy-Chazelles (Moselle), est un homme d'État français. Ministre sous la Troisième et la Quatrième République, notamment des Affaires étrangères, puis président du Conseil des ministres à deux reprises, Schuman exerça par ailleurs les fonctions de président du Parlement européen.

Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne avec Jean Monnet.

<sup>9</sup> Les chars avaient été immobilisés pendant la plus grande partie de l'hiver, car ils ne pouvaient circuler compte tenu de la neige et du verglas dans les terrains ondulés. Les canons ont réussi à circuler quelque peu, car ils étaient plus légers, mais deux ou trois se retrouvèrent dans les fossés dont il fallu les extraire.

Pour fêter la libération de Colmar, un défilé fut organisé auquel assista le général de Lattre de Tassigny. À la tête de ce défilé se trouvait la musique du premier RMLE (premier régiment de marche de la Légion étrangère)<sup>10</sup>.

La germanisation à laquelle avait procédé l'Allemagne était telle que cette ville était devenue une ville véritablement allemande où personne ne parlait plus le français et où tous les journaux publiés l'étaient en langue allemande. Nous séjournâmes une huitaine de jours à Colmar après sa libération, je n'y rencontrai que deux personnes parlant le français : l'ancien chef des pompiers de la ville et une jeune fille qui logeait chez lui et qui se destinait à devenir religieuse. Il se noua entre celle-ci, qui était du reste ravissante et parlait fort bien le français, une idylle avec un camarade de mon équipe. Ils se retrouvèrent après la guerre et ce fut un mariage et non une entrée en religion !

Un de mes neveux qui, pour des raisons professionnelles, a l'occasion d'aller assez fréquemment en Alsace, m'a affirmé que Colmar était redevenue une ville francophone.

La campagne de la première armée, à laquelle le 2/62/R.R.A a participé, s'est poursuivie en Alsace. Au cours de ces combats, nous fûmes appelés par exemple à participer à la libération de Dannemarie (Dannenkirch en allemand). Je garde de cette manœuvre un souvenir, car la plaine était totalement plate à cet endroit : il était impossible de trouver un endroit élevé pour observer quoi que ce soit et donner des indications aux batteries ou même régler un tir. Il fallait pratiquement observer en se mettant à plat ventre. Les Allemands nous avaient observés et un tir d'artillerie tomba dans un proche environ. J'avais ramassé un éclat d'obus, que j'ai gardé longtemps comme souvenir, mais une femme de ménage qui travaillait périodiquement à mon cabinet, prit cet éclat d'obus pour une ordure et le jeta !

Le général de Lattre de Tassigny signale dans son livre que le ravitaillement de l'armée en munitions fut difficile et que, souvent, nous étions au bord d'un manque qui interdisait des tirs importants.

Pendant les batailles qui se livrèrent après la libération de Colmar, la première armée eut des difficultés, car elle dut allonger son front de façon presque démesurée. Les Allemands déclenchèrent, à cette époque, une offensive qui reste connue comme la bataille des Ardennes qui amena

---

<sup>10</sup> L'air de base de la musique était lent, les hommes du RMLE le chantaient parfois avec les paroles : « Tien voilà du boudin, voilà du boudin, pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains. Pour les Roms..., il y en a plus.... Da da da da da da ».

les Américains à envoyer des troupes vers le Nord ce qui contraignait la première armée, plus particulièrement le deuxième corps d'armée de Monsabert, à allonger son front, ce qui empêcha à un moment certaines attaques prévues. Par ailleurs, Strasbourg, qui avait été libérée, fut à nouveau mis en danger.

Les Alliés, et surtout les Américains, avaient prévu que les Français termineraient leur campagne en France. L'armée américaine devait ainsi créer un front passant en oblique devant la première armée française qui se trouverait ainsi bloquée. À la suite de négociations menées par le général de Lattre, les Américains finirent par décider de laisser, à certaines heures, certaines troupes françaises utiliser le pont, ce qui permit aux Français, et notamment à la cinquième division blindée, de poursuivre la guerre en Allemagne.

La cinquième DB que notre groupe d'artillerie appuyait toujours se développa et traversa la Forêt Noire. Au cours de ce passage dans la Forêt Noire, un petit incident, que je considère comme amusant, se passa : nous nous sommes arrêtés pour déjeuner auprès d'une propriété sur laquelle il y avait une plaque indiquant un médecin, où une jeune fille qui parlait parfaitement le français vint bavarder avec nous. Le père, manifestement inquiet, me demanda de faire rentrer sa fille à la maison. Après une petite négociation, je réussis à le faire. Le père reconnaissant me dit : « Je vais vous apporter un peu de vin ». Il m'apporta quatre bouteilles d'un vin blanc allemand de première qualité. C'est ainsi que fut sauvegardé le pucelage d'une jeune étudiante allemande.

Après son passage en Forêt Noire, la cinquième division blindée fonça sur Stuttgart qu'elle prit, cependant que la première DB prit Ulm. Je ne veux pas, pour ne pas allonger le récit, énumérer toutes les localités traversées en Allemagne par notre groupe. Je note seulement que notre course s'est arrêtée ainsi que je l'ai dit à Lindau<sup>11</sup>.

Pendant les derniers jours de campagne, les troupes allemandes étaient complètement démantelées. Plusieurs dizaines de milliers de prisonniers furent fait par les troupes alliées. Des militaires allemands ayant encore à côté d'eux des armes et même des armes antichars, faisaient du stop pour se constituer prisonnier. Il m'arriva, pendant cette courte période, une aventure amusante, je dormais dans une ferme réquisitionnée lorsque je vis entrer dans ma chambre deux grands Allemands en uniforme. Je me précipitai sur mon revolver qui était sous mon oreiller lorsque je vis derrière

---

<sup>11</sup> De Stuttgart, nous étions allés vers Karlsruhe, en appuyant le deuxième cuirassier.

les Allemands le jeune paysan du *Doubs* qui nous servait de popotier et qui tenait à la main un paquet de sucre. Il ne les avait tout de même pas fait prisonnier de cette manière ?

J'entrepris un dialogue avec les deux Allemands. Ce dialogue fut assez laborieux, car l'un prononçait quelques mots en anglais et l'autre qui essayait de parler français était totalement incompréhensible. Finalement, je compris que ces deux garçons étaient les émissaires du reste d'une compagnie allemande très décimée qui voulait se rendre. Je les amenai immédiatement à un de nos officiers qui me dit : « Ce n'est pas mon affaire, amenez-les au commandant du bataillon des tirailleurs algériens, notre voisin, celui-ci s'en occupera ». Ce chef de bataillon, que j'arrivai à localiser, leva les bras au ciel et me dit : « Débrouillez vous, moi j'ai déjà trop de prisonniers ».

Je retournai à mon unité et le capitaine commandant l'état-major me dit : « Eh bien, s'ils sont inoffensifs, demandez au responsable d'un autre semi-chenillé de partir avec vous et prenez leur reddition ». J'obtins tout de même qu'un jeune officier, un sous-lieutenant, vint avec nous. Nous localisâmes ce reste de compagnie : il y avait vingt-sept Allemands qui voulaient se rendre. Je fis mettre tout ce qui restait d'armes visibles dans les deux *half-tracks*, puis nous fîmes mettre les Allemands en rang par deux ou trois et nous les mîmes en marche devant nos voitures en les prévenant que s'il y avait le moindre geste douteux ou de rébellion, nous ouvririons le feu avec une de nos mitrailleuses. Tout se passa très bien et nous arrivâmes au cantonnement provisoire de notre batterie état-major. On amena les prisonniers au chef de bataillon des tirailleurs algériens qui fut bien obligé d'accepter des prisonniers, non pas putatifs, mais réels : cela entraînait du reste dans les ordres qui lui avaient été donnés.

Peu après la capitulation de l'Allemagne, notre 2/62/R.A.A qui s'était un moment fixé à Bregenz, se retira sur une bourgade du Wurtemberg.

La France était reconnue comme quatrième grand par la conférence de Yalta. Une zone d'occupation prise sur celle initialement prévue pour les États-Unis, lui fut attribuée. Le général de Lattre de Tassigny publia une circulaire interdisant la fraternisation des hommes des troupes françaises avec la population allemande. Cette circulaire ne fut pas respectée à la lettre, beaucoup d'hommes et même d'officiers eurent des liaisons avec des femmes allemandes.

On ne peut reprocher à ces dernières d'avoir été légères. Il y avait eu dans l'armée allemande plus de cinq millions cinq cent mille soldats morts<sup>12</sup> : il pouvait donc y avoir des appétits légitimes.

Après la fin de guerre, j'ai eu droit à une permission de huit jours. Les métropolitains, s'ils disposaient d'une famille d'accueil, pouvaient prendre leur permission en France, les autres avaient droit à une détente dans une belle propriété organisée pour recevoir des hôtes et située non loin de Lindau.

Mes parents qui avaient passé la période de la guerre à Aix-en-Provence, étaient revenus à Paris et avaient retrouvé leur appartement. Il n'y avait donc aucune difficulté pour moi et je pris ma permission à Paris. Lorsque j'arrivai à Paris, mes parents étaient invités chez un ménage ami, qui lorsqu'ils surent que j'étais à Paris, dirent à mes parents de m'amener avec eux. Chez eux, on me présenta un jeune homme ingénieur qui sortait de l'École Centrale qui eut, plus tard, un avenir dans l'industrie. Il trouva que j'aurais dû me mettre en civil pour la circonstance et critiqua mon uniforme qu'il ne trouvait pas français, mais toute l'armée française était habillée avec des uniformes américains du surplus. J'étais en uniforme parce que j'étais encore dans l'armée, et du reste s'il avait fallu que je me mette en civil, je n'aurais pas trouvé dans mon armoire quelque chose de bien convenable après cinq ans de guerre.

Indépendamment de cette réception chez des amis de mes parents, je rencontrai par hasard à Paris au cours de ma permission, deux anciens camarades de lycée. Ils étaient en uniforme et me dirent appartenir à la classe 1943 qui avait été appelée pour le service et se trouvaient dans un peloton d'E.O.R (élèves officiers de réserve). Je bondis (moralement) en l'air, j'en avais fait tout de même un peu plus qu'eux, et dans mon groupe j'avais été placé, après la capitulation allemande, dans un peloton d'élèves brigadiers... Bel avancement !

À mon retour de permission, le capitaine Guibert m'accueillit et me demanda si ma permission s'était bien passée. Je lui répondis « oui, mais » et le « mais » fut suivi d'un récit de ma rencontre avec mes deux anciens camarades. Il me dit : « C'est tout à fait anormal, je m'occupe de vous avant de partir en permission à mon tour ». Quatre jours après, alors que

---

<sup>12</sup> Le nombre de morts, qui a entraîné nécessairement un vieillissement de la population allemande et un défaut de natalité, explique que l'Allemagne est été beaucoup plus préparée que la France à accueillir des réfugiés venant du Moyen-Orient. On cite le chiffre de huit cent cinquante mille pour l'Allemagne et de cent quarante mille pour la France.



j'étais plongé dans une partie de volley-ball, (le volley-ball était le sport favori du lieutenant qui s'occupait de notre peloton), le lieutenant me dit : « Ryziger, allez faire votre paquetage et dépêchez-vous, une *jeep* vient vous chercher pour vous conduire à Ulm ». « Me conduire à Ulm, pourquoi donc ? », « Je ne sais pas », me répondit-il. À Ulm, je fus accueilli par un lieutenant qui animait le soi-disant peloton où j'étais affecté. Il m'accueillit me dit : « Je vous attendais, on va s'occuper de vous installer et ne traînez pas, nous sommes à l'heure d'un dîner anticipé ».

Le lendemain, après une conversation avec le lieutenant qui m'avait accueilli, je m'aperçus que l'on m'avait affecté à un peloton d'élèves officiers d'active préparant l'École interarmées. Je n'avais aucune intention de devenir un officier d'active, mais je me dis « J'y suis, j'y reste, on verra plus tard ».

Les cours furent interrompus par un événement qui me laisse encore un souvenir marquant. L'armée française fut invitée à envoyer une délégation à Prague pour défilé fin octobre à l'occasion de la fête nationale. L'invitation fut répercutée sur la division (cinquième DB). Le général Schlessler (le colonel qui était entré à Colmar sur son char et qui était devenu général commandant désormais la cinquième division blindée), décida de former une délégation composée d'un certain nombre d'hommes de chacun des régiments de la division. Il n'y eut dans cette délégation aucun représentant du RMLE. La Légion étrangère avait été renvoyée en Algérie en raison de la révolution qui avait éclaté à Sétif. L'infanterie avait été remplacée dans la division par une unité de chasseurs alpins qui, au lieu de la musique lente de la Légion, avait une musique qui défilait sur un air très vif, les chasseurs alpins en déduisaient un pas très rapide et un peu plus court que celui de la Légion, ce n'était pas très commode pour les autres armes.

Le général Schlessler envoya une circulaire à tous les régiments. Il y précisait que « nos garçons devront défilé sans leurs blousons afin de ne pas ressembler à de sympathiques tuyaux de poêle américains ».

Nous défilâmes sur le trajet à Prague fin octobre. Il y avait à peu près huit degrés dans la ville. Sur le trajet, nous avons été arrêtés vingt-quatre heures. Certains en déduirent que la correspondance indiquant notre venue avait été mal transmise. Je pense plutôt que les Russes voulurent marquer leur puissance naissante sur l'Europe centrale. Naturellement, les Anglais et les Américains portaient leurs blousons et les Russes portaient de longues capotes.

Nous fûmes accueillis à Prague par un officiel qui nous fit un discours sur le thème « Si nos rapports furent autrefois difficiles, j'espère qu'ils seront excellents dans l'avenir ». À peine est-il besoin de souligner que



les Tchécoslovaques (la Tchécoslovaquie n'était pas à l'époque séparée en deux comme aujourd'hui) se souvenaient des accords de Munich !

Après le défilé<sup>13</sup> et un déjeuner offert par les Tchèques, nous eûmes un moment de liberté. Un couple d'âge moyen parlant parfaitement le français nous proposa de nous faire visiter le quartier juif qui a, nous dit-il, quelque intérêt à Prague. Je garde de cette visite deux souvenirs : le premier est celui d'une synagogue qui, toutes proportions gardées, ressemblait un peu à une église : il y avait sur sa façade une horloge dont les aiguilles marchaient à rebours. L'explication en est que les offices religieux avaient lieu en hébreu et que l'hébreu se lit de droite à gauche et non de gauche à droite comme les caractères latins. Le deuxième souvenir est assez poignant. On nous amena au cimetière juif. Nous vîmes un certain nombre de tombes derrière lesquelles il y avait plusieurs plaques de marbre dressées debout. On nous expliqua qu'Hitler considérant le peuple juif comme un peuple en finition avait fait raffer, dans tous les cimetières juifs, les plaques portant des inscriptions. Il voulait faire du cimetière juif le musée d'un peuple terminé.

Après trois mois de cours qui n'étaient pas tous inintéressants, on me dit : « Il y a un jury d'officiers qui est là pour votre examen ». J'allai devant ce jury, je ne m'en tirai pas trop mal et notre lieutenant me dit que c'était très bien.

Je n'ai jamais connu le résultat de cet examen.

À la fin des cours, on me fit passer un examen de brevet de chef de section et on me nomma maréchal des logis.

On me donna immédiatement un peloton de polytechniciens à instruire. Ils devaient, à cette époque, un an de service à la sortie de l'école. J'eus droit à des « gueules », les élèves de polytechnique ne jugeaient pas un « simple » maréchal des logis digne de les instruire. Lorsque les polytechniciens en question réalisèrent que j'étais un étudiant, quelques sourires apparurent.

Au bout de cet exercice, je demandai ma démobilisation. Le chef d'escadron commandant le groupe me fit venir et me demanda : « Pourquoi veux-tu être démobilisé, que trouveras-tu dans le civil ? », « Je veux être avocat, mon Commandant ». « Diable, que feras-tu comme avocat ? » « Et

---

<sup>13</sup> Je vis après le défilé quelques militaires conduisant deux ou trois chariots habillés d'uniformes complètement usés et chaussés de bottes ou de guêtres dépareillées à chaque pied. Le général de Lattre eu également l'impression d'une misère des uniformes des militaires autres que ceux qui avaient défilés. Cf son livre sur la première armée.

que ferais-je si je restais dans l'armée ? » Ayant demandé une seconde fois ma libération, un entretien orageux eu lieu, il me dit : « Mais tu t'es engagé pour la durée de la guerre et celle-ci n'est pas terminée, on se bat dans le Pacifique ». « Je ne me suis pas engagé pour nos guerres coloniales, mais pour la durée de la guerre en Europe. »

Au bout de moins d'une semaine, je suis avisé que j'étais envoyé à Versailles dans un centre militaire en vue de ma libération.

Je me suis toujours demandé si les résultats de mon examen après le peloton avaient été favorables et s'il désirait présenter à l'école un étudiant favorable<sup>14</sup> ou s'il avait appris que ma classe d'âge n'avait pas été appelée pour le service et ne le serait pas, peu importe.

À Versailles j'ai été mis en « permission libérable », ce qui m'a permis tout d'abord d'aller à Bruxelles, où habitait ma grand-mère maternelle. L'octroi d'un visa était plus facile pour les militaires que pour les civils, ma démobilisation me permit, à la fin de l'année, de passer mon examen de troisième année de licence, qui était, à l'époque, l'année terminale et mon examen d'aptitude à la profession d'avocat, puis de prêter serment devant la Cour d'appel de Paris.

Quelques années plus tard, j'ai eu la chance de pouvoir succéder à un avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, j'ai exercé la profession d'avocat aux Conseils pendant quarante-neuf ans.

Il restait cependant un point : je m'étais juré à la rencontre de mes anciens camarades qui m'avaient « briefés » sur leur situation d'E.O.R, de ne pas combattre si une guerre éclatait sous le commandement de garçons ainsi devenus officiers.

J'ai eu la chance, trois ans après mon serment à la Cour d'appel de pouvoir faire une période à l'École d'application d'artillerie (qui était, à l'époque, à Idar Oberstein, en Allemagne) qui me permettrait, si mes résultats étaient favorables, de devenir officier. Je fus nommé sous-lieutenant, mais presque un an après mon passage à l'école<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> J'ai été assez heureux de ne pas être intégré à l'École interarmes, car j'ai entendu dire qu'on avait, au départ, intégré trop d'élèves et qu'un tiers environ n'avait pas été maintenu. On leur a, du reste, facilité la réintégration dans la vie civile. Si j'avais été maintenu d'avantage, j'aurais perdu du temps pour la reprise de mes études.

<sup>15</sup> Après ma nomination, on me conseilla de suivre des cours de perfectionnement, ces cours m'ennuyèrent profondément. Il y avait, dans l'auditoire, un certain nombre de professeurs de mathématiques et d'ingénieurs qui après la causerie qui avait été faite, entamaient des discussions pour déterminer la précision d'un tir. Un ami me dit « si ces cours t'ennuient, tâche de te faire envoyer à l'École d'état-major des officiers de réserve ».

## *De la résistance et un court séjour au maquis*

Pour terminer ce récit, je vais évoquer une anecdote que je juge amusante. Le général de Lattre de Tassigny qui était, à l'époque, devenu inspecteur général de l'armée vint visiter l'école pendant la période que j'accomplissais. On nous avait prêté des combinaisons de travail un peu usagées pour notre période et on nous avait priés de ne pas nous montrer pendant la visite du général et de rester à l'abri dans les salles de cours. Or le général, qui faisait encore ici son métier avec une grande conscience, demanda où se trouvaient les réservistes accomplissant une période. Tremblement de genoux des officiers, il fallut bien nous amener au général, celui-ci nous dit bonjour et nous invita à prendre le café avec lui. Après le déjeuner qu'il devait avoir avec certains officiers, il nous invita à écouter une conférence qu'il se proposait de prononcer.

Après le déjeuner avec les officiers élèves de l'École de guerre, il nous invita à venir auprès de lui, il nous serra la main à chacun, et nous remit un insigne de l'armée de Rhin et Danube. Puis il s'assit pour faire sa conférence qui portait sur le point de savoir s'il fallait ou non créer des armes nucléaires. Cette conférence n'était pas sans intérêt. À plusieurs reprises il s'interrompit et se tourna vers nous : « Je ne dis pas cela pour vous mes camarades de Rhin et Danube, vous le savez évidemment, je le dis pour nos camarades de l'École de guerre qui ne le savent pas forcément. On voyait le nez des officiers de l'École de guerre s'allonger (je parle au figuré).

Je fus nommé sous-lieutenant à peu près un an après ma période à Idar Oberstein. On me dit de suivre des conférences de perfectionnement, mais elles étaient d'un parfait ennui, car elles comportaient surtout des discussions entre des officiers de réserve centraliens ou des professeurs de mathématiques sur la façon d'évaluer les résultats des tirs.

Sur le conseil d'un de mes camarades, je demandai à entrer à l'École d'état-major des officiers de réserve. On y parlait notamment d'une éventuelle guerre avec les Russes, que l'on ne baptisait pas « les Russes », mais les « ennemis putatifs ». J'ai été officier de réserve du service de l'état-major (ORSEM).

---

C'est ce que j'obtins après avoir passé un examen sans aucune difficulté. De l'école, je garde, notamment, le souvenir que voulant parler de l'armée russe, on parlait non pas de celle-ci, mais de « l'ennemi putatif ». À part cette singularité, les réunions de l'École d'état-major étaient assez intéressantes. Je suis devenu ORSEM (Officier de réserve du service d'état-major). Je suis, compte tenu de mon âge, un officier honoraire, je suis chef d'escadron d'artillerie honoraire, compte tenu du fait que j'ai été nommé officier assez tard.

Toiles@penser 2015

C'est ainsi que je me suis trouvé deux fois à faire des périodes au CENTAG (*Central Army Group*) tant que nous fûmes dans l'OTAN. Nos périodes se déroulaient dans un ancien abri de la ligne Maginot, et tout avait lieu en anglais.

À force de parler en anglais, je fis une gaffe et ce sera mon dernier mot pour cette analyse. Un officier supérieur me demanda si j'avais un renseignement qui aurait pu être donné dans le service auquel j'étais affecté, je lui répondis : « Non, Monsieur, mais je vais *checker* ! » (*No, Sir, but I Will check*).

# Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

## Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.  
*L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.  
*Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux*, J. FASTRÈS, 2012.  
*Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social*, M. FOUREZ, 2012.  
*Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.  
*Le médiateur des droits du patient*, A. HESELWOOD, 2011.  
*Les révolutions industrielles et la révision des valeurs*, L. ROUGIER, 2011.  
*L'esclavage*, J. RIFFLET, 2011.  
*Aux grands mots les grands remèdes*, M. JUDKIEWICZ, 2010.  
*L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables*, Ch. COUTEL, 2010.  
*La médecine et les responsabilités de l'homme*, Dr. HUBINONT, 2009.  
*Plaidoyer pour une médecine « intégrative »*, Th. JANSSENS, 2009.  
*Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, P. HOUYOUX, 2008.  
*Faut-il avoir peur des communautés immigrées ?* A. MANÇO, 2008.  
*Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ?* J. C. BAUDET, 2008.  
*Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche*, M. HELLAS, 2007.  
*D'un papillon à une étoile*, J. CORNIL, 2007.  
*Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers*, N. CASTELIJN, 2006.

## La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Réflexions dérangeantes – 2015*, P. J. MAINIL, 2015.  
*Saül de Tarse*, W. DE WINNE, 2015.  
*Des idoles en héritages*, W. DE WINNE, 2015.  
*La Genèse – Ancien Testament*, P. J. MAINIL, 2015.  
*Au temps où les prêtres régnaient sur les consciences*, P. DEFOSSE, 2015.  
*Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.  
*Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société*, G. SAND, 2014.  
*Les deux jugements*, W. DE WINNE, 2014.  
*Une histoire cosmique*, W. DE WINNE, 2014.  
*Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui*, R. POMMIER, 2012.  
*Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.  
*Le cosmos et son agencement*, D. BOCKSTAEL, 2011.  
*Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Sur l'histoire de la science*, J. C. BAUDET, 2011.  
*L'impossible eucharistie*, W. DE WINNE, 2011.  
*L'obsession sacrificielle*, W. DE WINNE, 2011.  
*La grande intelligence, illusion ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*L'âme existe-t-elle ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Et Dieu dans tout cela*, R. DEJAEGERE, 2010.  
*Les fausses sciences*, J. PIRON, 2010.  
*Effets pervers de la morale chrétienne*, B. MILHAUD, 2010.  
*Les erreurs de la science comme indices de sa valeur*, J. C. BAUDET, 2010.  
*L'évolution et la notion de vie*, O. PIRON, 2010.  
*Les théories physico-chimiques*, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.  
*Les fausses sciences. Les pièges de la représentation*, J. PIRON, 2010.  
*Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total*, J. PIRON, 2010.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.

- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Foi contre science*, Ph. MAASEN, 2009.  
*Les droits humains, ici et maintenant*, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.  
*Que penser de l'intégrisme féministe ?* J. GABARD, 2008.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.  
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.  
*Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.  
*Les complots : sujet de la littérature populaire*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.  
*Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

### **La lutte contre les extrémismes politiques**

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.  
*La pensée non dualiste*, D. CASTERMAN, 2014.  
*La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945*, G. BRANDSTATTER, 2014.  
*Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.  
*De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?*, C. CHEREF-KHAN, 2013.  
*Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste*, F. RINGELHEIM, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 2*, É. POHL, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 1*, É. PEETERS, 2013.  
*Serpents, race de vipères !* W. DE WINNE, 2011.  
*J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*La franc-maçonnerie en terre d'islam*, R. Y. DAJOUX, 2009.  
*L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ?* P. MARAGE, 2008.  
*La sociologie est-elle une science ?* Cl. JAVEAU, 2008.  
*Le rôle de l'expérience en philosophie*, D. SERON, 2008.  
*Un modèle d'univers*, J.-F. PONSAR, 2008.  
*Le truchement majeur*, J. CELS, 2008.  
*Propos d'un libertaire sur l'éthique*, P.-J. MAINIL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.  
*Nature, culture et extrême droite*, J. JAMIN, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les religions meurtrières*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Réflexions sur la montée de l'islamisme*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Récits de Colombie*, J. CORNIL, 2007.  
*Le totalitarisme*, M. HELLAS, 2007.  
*Les otages politiques*, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.  
*Einstein et la politique*, M. VOISIN, 2006.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »*, Ch. CHEREF-KHAN, 2006.  
*Les tabous de l'immigration*, J. CORNIL, 2006.

### **Avancées en faveur de l'éducation**

- Pratique pédagogique et apprentissage scolaires : une étude de cas sur la pédagogie Steiner*, T. GENNEN, 2015.  
*Dynamiser la philosophie par la sagesse*, M. VOISIN, 2015.  
*Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !*, É. PEETERS, 2014.  
*Une approche de l'œuvre d'art*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Orwell et nous*, M. VOISIN, 2014.  
*Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants »*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Eduquer à l'éthique*, N. DECOSTRE, 2014.

- L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.  
*Vous avez dit humain ?*, C. SUSANNE, 2014.  
*Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?*, C. SÄGESSER, 2014.  
*Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours*, T. ISRAËL, 2014.  
*Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.  
*Qu'est-ce que la philosophie ?*, J. C. BAUDET, 2013.  
*Lettre d'un professeur*, S. LOURYAN, 2013.  
*Une résistance souriante*, M. VOISIN, 2013.  
*À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.  
*Une éthique libérée et libératrice*, N. DECOSTRE, 2013.  
*Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?*, J. TAMINE, 2012.  
*Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans*, C. LELEUX, 2012.  
*Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?*, N. GEERTS, 2012.  
*L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.  
*À coeur ouvert*, R. ARONSON, 2011.  
*La célébration de l'humain*, M. VOISIN, 2011.  
*La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy*, C. ÉVRARD, 2011.  
*Souvenirs d'un maître* : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.  
*La morale de l'adolescence*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*La dernière énigme de Léopold II*, G. TELLIER, 2010.  
*L'orientation sexuelle : biologie ou éducation*, J. BALTHAZART, 2010.  
*Bye Bye l'unilinguisme*, J. REYNAERS, 2010.  
*Quelques réflexions sur l'homme*, V. DAUMER, 2010.  
*Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, L. BOVY, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.  
*Bonheur et humanisme*, Fr. DE GREEF, 2009.  
*Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*L'alimentation intelligente*, A. BURONZO, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Trente propositions pour une école de la réussite*, A. DESTEXHE, 2006.  
*L'avenir de l'université*, J.-Fr. BACHELET, 2006.  
*Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique*, N. HIRTT, 2006.  
*Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences*, J. LEMAIRE, 2006.  
*L'immersion linguistique*, R. BRIQUET, 2006.  
*Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités*, R. RENARD, 2006.

#### **Ambitions de la laïcité**

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.  
*La Bible d'un laïque*, J. CAMBIER, 2014.  
*Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Le baptême, à quoi ça sert ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Des cultures et des hommes*, M. VOISIN, 2014.  
*Et le baptême dans tout ça ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, R. PERCEVAL, 2014.  
*Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?*, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.  
*Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, M. CHRISTODOULOU, 2014.  
*Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme*, N. RIXHON, 2014.  
*Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.  
*Réflexions dérangementes*, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.  
*Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée*, F. FORET, 2013.  
*L'école au défi de la laïcité*, N. GEERTS, 2013.  
*Notre avenir eschatologique*, W. DE WINNE, 2013.  
*Les usages cléricaux*, H. CHARLIER, 2013.  
*Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2013.



- Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.  
*Athée, nihil, pourquoi ?*, H. CHARLIER, 2013.  
*Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité*, P. J. MAINIL, 2012.  
*Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?*, M. MAYER, 2012.  
*Dieu ?*, W. DE WINNE, 2012.  
« *Serpents, Race de Vipères* », ou *la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.  
*La vie et la mort*, P. J. MAINIL, 2012.  
*La laïcité a une histoire*, M. MAYER, 2012.  
*Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine*, C. COUTEL, 2012.  
*La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.  
*La disparition de Philippe Grollet*, G. C. LIÉNARD, 2012.  
*Vivre laïquement*, M. MAYER, 2012.  
*La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2012.  
*Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.  
*Laïcité et dignité*, C. COUTEL, 2011.  
*Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque*, C. SÄGESSER, 2011.  
*Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*Un peu de décence, Messieurs les croyants !*, R. POMMIER, 2011.  
*Vivre sans dieu(x)*, M. VOISIN, 2011.  
*Une école pluraliste pour une société pluraliste*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011  
*La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal*, M. BOLLE DE BAL, 2010.  
*Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.  
*Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.  
*Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.  
*Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.  
*De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.  
*Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.  
*Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.  
*La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.  
*Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.  
*Les médecines parallèles*, P. DEBUSCHERE, 2008.  
*Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.  
*Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.  
*La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.  
*La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*,  
A. DUMOULIN, 2008.  
*Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.  
*Tibergien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.  
*Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.  
*Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.  
*Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.  
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.  
*La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.  
*La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.



- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.  
*Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.  
*2.500 ans de pensée libre : 1<sup>ère</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.  
*2.500 ans de pensée libre : 2<sup>e</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.  
*La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.  
*Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

### Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.  
*La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.  
*Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.  
*La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.  
*Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

### Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Ah ! Si on avait écouté Arius !*, W. DE WINNE, 2014.  
*Réhabilitation du « phallocrate »*, M. BOLLE DE BAL, 2014.  
*Perhumanisme et/ou transhumanisme ?*, J. SEMAL, 2014.  
*À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien*, W. DE WINNE, 2014.  
*1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?*, V. BALMAN, 2014.  
*Écrivain belge*, A. BERENBOOM, 2014.  
*L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc*, D. MENSCHAERT, 2014.  
*Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.  
*Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.  
*Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.  
*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.  
*L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.  
*Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.  
*L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.  
*Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.  
*Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.  
*L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.  
*Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.  
*L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.  
*Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.  
*Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII<sup>e</sup> siècle*, S. DERUETTE, 2011.  
*Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.  
*Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.  
*Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.  
*Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.  
*Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.  
*L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.  
*Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.  
*Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.  
*Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.

- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.  
*La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.  
*La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.  
*Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.  
*Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.  
*La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.  
*La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAELE, 2009.  
*L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, C. LOIR, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.  
*Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.  
*La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.  
*La spiritualité*, ANONYME, 2008.  
*L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.  
*L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.  
*La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.  
*La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.  
*Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### **Relais du monde associatif**

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.  
*La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.  
*Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.  
*Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.  
*Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.  
*L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.  
*Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.  
*La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.  
*Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.  
*Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient*, D. LANDENNE, 2011.  
*Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.  
*L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.  
*Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.  
*Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.  
*Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.  
*La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.  
*Ni putés ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*,  
F. SIDIBE, 2006.  
*Le GRIP et ses activités*, 2006.  
*Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.  
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,*  
*en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.  
*Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé*, 2006.

#### **Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques**

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.  
*Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,  
M. DE COSTER, 2013.  
*Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*

- C. DUPRÉ, 2013.  
*Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.  
*La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.  
*Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.  
*Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.  
*À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.  
*Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.  
*Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.  
*L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.  
*Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*, J. CORNIL, 2007.  
*Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.  
*Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.  
*Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.  
*Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

#### Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.  
*Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.  
*Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.  
*Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha*, S. PINCHART, 2014.  
*Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.  
*L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*, A. AOUATTAH, 2012.  
*Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.  
*La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.  
*Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.  
*Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.  
*L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.  
*Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.  
*Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.  
*Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.  
*Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Chronique d'un cours de philo. Intermède*, H. VAN CAMP, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.

*Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes*, CLAV, 2006.

#### **Défense de la francophonie**

*Valoriser la spécificité du français face à la mutation du paradigme linguistique*, R. RENARD, 2015.

#### **La Constitution belge et la laïcité**

*La Belgique, un État laïque ?*, M. SAYGIN, 2015.  
*De l'urgence de définir une « laïcité à la belge » ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*La Belgique est-elle laïque ? À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber*, 2015.  
*Convergences et divergences*, 2015.  
*Diverses questions en suspens*, 2015.

#### **De l'indignation à l'action**

*Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée*, E. VERNIER, 2015.  
*La transformation sociale*, P. BEAUVILLARD, 2015.  
*Politique, franc-maçonnerie : des formes différentes d'engagement ?*, J. M. QUILLARDET, 2015.  
*Changez-vous !*, P. MASSE, 2015.  
*Quand la technologie s'en mêle...*, P. PENET-AVEZ, 2015.  
*L'enseignement abandonné...*, D. MORFOUACE, 2015.  
*Volonté humaniste et espoirs*, J. P. LEGAY, 2015.  
*Indignation, quand tu nous tiens...*, J. M. QUILLARDET, 2015.

#### **La condition féminine**

*La religion et la femme*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Vous avez dit parité ?*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Combattre la régression par l'éducation*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Les femmes et la croissance économique*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Situation des femmes africaines*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Lettre à ma mère*, P. SAYINZOGA, 2015.

#### **Réflexion à propos de l'islam**

*Le sacrifice d'Abraham et l'abattage rituel : penser et vivre « notre » islam dans la modernité ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*Penser et vivre l'islam en démocratie : un enjeu de civilisation ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*La viande halal ?*, O. A. RALET, 2015.  
*Islams, islamismes et laïcités... comment mieux vivre ensemble ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*L'esclavage sexuel*, O. A. RALET, 2015.  
*La tentation djihadiste*, M. BOUAZZI, 2015.  
*Entre islam libéral et islam conservateur : où se situent les musulmans belges ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2015.  
– Introduction  
– Partie 1  
– Partie 2  
– Partie 3  
– Questions — Réponses

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant  
de nos publications  
et de nos programmes d'émissions  
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,  
consultez notre site internet  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel  
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



**La Pensée et les Hommes** ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles  
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90  
[secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)  
[christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

**Visitez notre site**

[www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be)

Association reconnue d'éducation permanente  
par la Communauté française

